



Discussion d un projet municipal pouvant apporter des nuisances

Par **faujour**, le **26/08/2009** à **17:52**

Bonjour,

j habite une commune de 400 habitants a proximite du stade de foot municipal.la mairie a pour projet d installer un terrain d entrainement face a la baie vitree de ma salle a manger et de mes chambres distance 50m avec pour seule cloture un filet de protection de 40m.le terrain sera equipe de deux spots car les entrainements se deroulent deux fois par semaine de 19h a 22h30. en plus des nuisances sonores et lumineuses je crains que cela ne porte prejudice a une eventuelle revente de ce bien.ai je un recours possible. merci